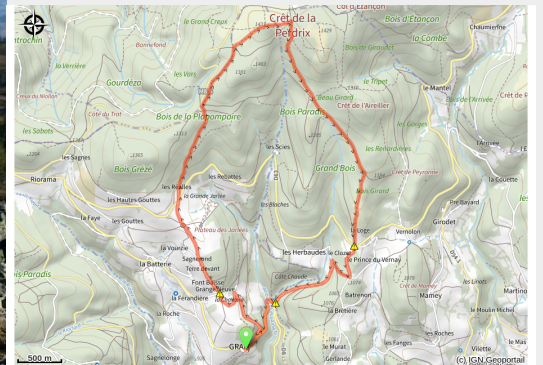


Crêt de la Perdrix "Coeur du Pilat" - Graix n° 4



Table d'orientation du crêt de la Perdrix (Basalt Image)



Le Territoire de GRAIX (du latin grésium : terrain rocailleux) s'étend sur une superficie de 860 ha répartis en prés, pâtures, terres, landes et bois : résineux et feuillus (près de 400 ha).

Graix a une altitude qui varie entre 870 m et 1.432 m. Le Crêt de la Perdrix, point culminant du massif du Pilat, se trouve sur la commune. C'est un formidable belvédère : au nord les Monts du Lyonnais, à l'ouest ceux du Forez, au sud les montagnes de l'Ardèche et à l'est la vallée du Rhône et la chaîne de Alpes. Belle vue également sur le Mézenc et le Gerbier-de-Jonc

La commune est située sur le versant sud du Pilat et, de ce fait, bénéficie d'un fort ensoleillement ; la nature y est préservée, le paysage n'est pas défiguré d'où une sensation de calme et de sérénité propice au repos, mais aussi aux randonnées pédestres.

La boucle vous emmène au Crêt de La Perdrix, point culminant du massif du Pilat à 1432 m d'altitude.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 45

Longueur : 10.9 km

Dénivelé positif : 496 m

Difficulté : Difficile

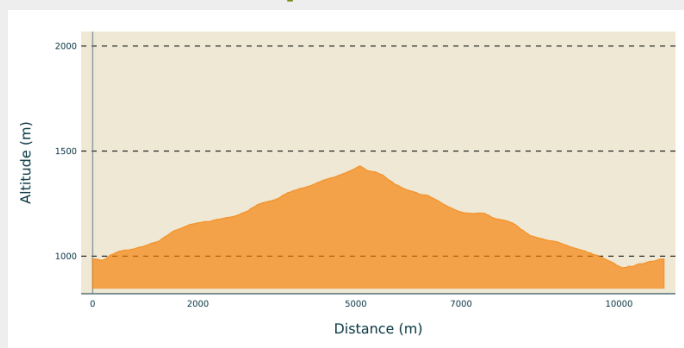
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Graix - le bourg

Arrivée : Graix - le bourg

Profil altimétrique



Altitude min 945 m Altitude max 1429 m

Suivre la route D8 en direction de Colombier. A hauteur du panneau Graix, prendre le large chemin pentu à gauche. Arrivé à Grangeneuve (petit hameau), laisser les maisons à droite. Puis emprunter un chemin goudronné montant et débouchant ensuite près de La Vourzie sur le plateau des Jarlées près du dévalkart, de là, vue magnifique au sud sur les divers chaînons ardéchois et parfois sur les Alpes.

Rejoindre et traverser la route de l'Oeillon aux Réalles, la petite route devient un chemin forestier. Monter en forêt toujours dans la même direction et bientôt on rejoint en même temps la route de La Jasserie et le GR7.

On parvient bientôt sur la lande au Crêt de la Perdrix (1 432 m, sommet du massif). Arrêt obligatoire pour jouir du large panorama (table d'orientation).

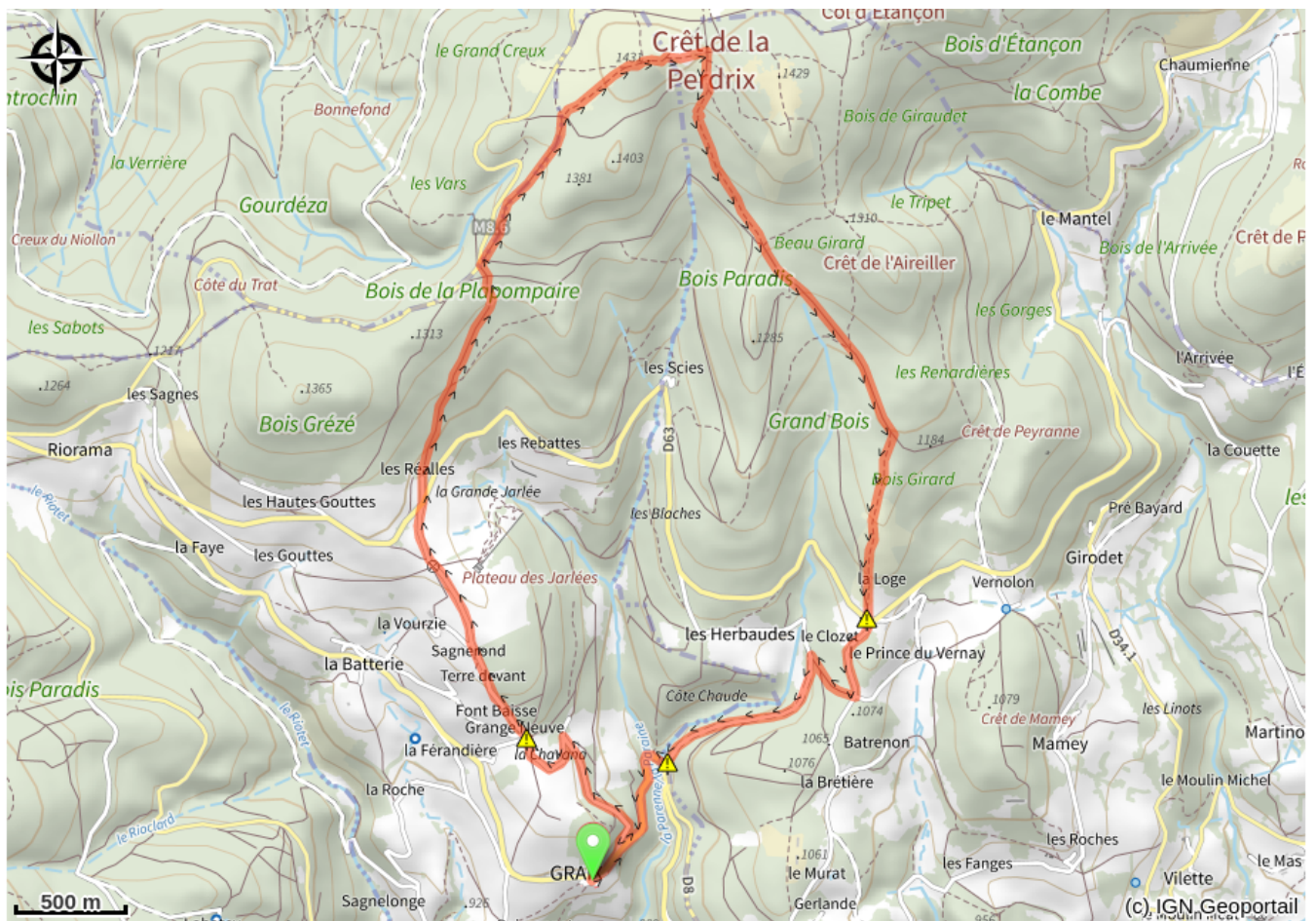
Suivre sur une courte distance le GR7 dans les rochers (descente abrupte), bien suivre ensuite le balisage jaune et blanc.

Arrivé au panneau du Parc du Pilat, prendre direction Saint-Sabin à droite (sentier du Parc), suivre Saint-Sabin.

Puis descendre à droite (balisage jaune, blanc) dans une belle forêt, sentier rocailleux à certains endroits.

Ce sentier nous conduit à La Loge (maison) et rejoint la D63 près de la croix de La Loge. Traverser la D 63 et continuer sur la petite route en face, 400 m plus loin au carrefour de la route du Prince du Vernay, emprunter un sentier à droite descendant dans la forêt. Ensuite prendre à gauche un chemin qui conduit au pont de Graix (route D8), monter par cette route (à droite) jusqu'au village.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Comment venir ?

Transports

Bus L12, Point d'arrêt à Graix : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne>